



Compte-rendu du Conseil Municipal

Conseil du 05 septembre 2014

L'an deux mil quatorze, **le cinq septembre** à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de **BESSONCOURT**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Guy MOUILLESEAUX**, Maire.

Présents: G. MOUILLESEAUX, F. RABIER, E. RUYER, D. BALON, T. BESANCON, P. ARRIGHI, L. FAIVRE, I. GIGOS, C. KILQUE, R. KHOUCHANE, L. SIBRE, L. SLIMANI.

Excusés: , A.M KARRER (proc. à D. BALON), C. JECKER (proc. à G. MOUILLESEAUX), L. NGUYEN DAI
Madame Ludivine SIBRE a été nommée secrétaire.

Mairie : Muriel MEHL

Participation aux charges scolaires

Le Conseil Municipal fixe la participation aux charges scolaires des élèves provenant d'une autre commune pour l'année 2013-2014 de la manière suivante :

- Ecole élémentaire : 320 €
- Ecole maternelle : 370 €

Les montants restent inchangés par rapport à l'année précédente. Approuvé à l'unanimité.

Indemnités de conseil du Trésorier

Un changement de trésorier a eu lieu le 1^{er} septembre 2014, le Maire propose de délibérer à nouveau sur les indemnités de conseil. Le Conseil décide à l'unanimité d'attribuer 100% de l'indemnité de conseil prévue à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables chargés des fonctions de Receveur des communes.

Cession de terrain

Le Maire a été sollicité par Madame PICILI pour le rachat d'une bande de terrain sur le banc communal permettant l'alignement de son muret. Cette bande de terrain se trouve sur les parcelles AA650 et AA652. Le Conseil, à l'unanimité, décide de fixer le prix de la vente de cette bande de terrain au montant du bornage.

Arrivée de Monsieur L. LGUYEN DAI

Désignation des représentants au comité de pilotage Natura 2000

Le Conseil désigne les représentants au comité de pilotage Natura 2 000 suivants :
Ludivine SIBRE, déléguée titulaire
Emmanuelle RUYER, déléguée suppléante

Travaux d'aménagement de sécurité à l'entrée de l'agglomération sur le RD419 côté Frais

Pour la réalisation de l'aménagement de l'entrée d'agglomération sur la RD 419 côté Frais, la commune a sollicité une subvention au Conseil Général. Afin de définir les modalités de financement et d'entretien de cet aménagement, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de signer une convention avec le Conseil Général.



Tarif de mise à disposition de la salle de la mairie

Le maire a été sollicité pour l'utilisation de la salle de la mairie pour des cours de relaxation et sophrologie à raison de 1h30 deux fois par semaine à compter de mi-septembre jusqu'à fin juin 2015. Le Conseil accepte la mise à disposition de la salle et fixe le coût de la location à 30 €/mois pour 1 h de mise à disposition hebdomadaire.

Attribution d'un nom de rue

Le Maire indique qu'un permis a été déposé d'un centre automobile qui désire s'implanter dans la nouvelle zone artisanale, il convient donc d'attribuer un nom de rue. Le Conseil décide à l'unanimité d'attribuer le nom de rue suivant : rue des Artisans

Divers

- Discussion sur la possibilité d'acquérir les parcelles de terrain ZA14 d'une surface de 16a20 et ZA16 d'une surface de 20a. Le Maire va solliciter France Domaine pour obtenir la valeur vénale des terrains
- Mme ROBERT a sollicité le Conseil afin de donner les anciennes couchettes de l'école maternelle à l'école de Vétrigne qui a eu une ouverture de classe. Le Conseil donne son accord
- Le Conseil a décidé d'ouvrir le plateau sportif les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h20 à 18h00 et les mercredis de 14h30 à 18h00 à compter du 10 septembre 2014

Séance levée à 22 h

Prochain Conseil Municipal vendredi 10 octobre à 20 h.